

INVITATION A SOUMETTRE UNE OFFRE
ayant pour but l'étude des prix de marché avec la possibilité d'attribuer le contrat
pour l'exercice d'une fonction d'architecte de copropriété sur le site
de l'Académie Polonaise des Sciences Centre Scientifique à Paris

1. Acheteur :

Académie Polonaise des Sciences Centre Scientifique à Paris
74, rue Lauriston, 75116 Paris
e-mail : administration@paris.pan.pl

2. Description de l'objet de la commande :

L'objet de la commande est d'exercer une fonction technique en tant que conseil sur le site de l'Académie Polonaise des Sciences Centre Scientifique à Paris, à l'adresse : 74 rue Lauriston, 75116 Paris, fonction communément rencontrée en France sous le nom de « architecte de copropriété » ou « AMO Assistant au Maître d'Ouvrage », et elles consistent en particulier à :

- avoir une vision globale du bâtiment, permettant de réaliser les travaux d'entretien, de rénovation et d'amélioration au bénéfice de l'Acheteur ;
- fournir des conseils sur les réglementations, les inspections obligatoires et les questions générales de construction, veiller au respect des réglementations, informer des changements et de la nécessité de procéder à des adaptations ;
- fournir des conseils et des orientations sur les services techniques et de construction nécessaires ;
- assurer la sécurité incendie dans le bâtiment et l'accessibilité aux personnes handicapées conformément aux réglementations locales en vigueur ;
- mettre en place et tenir le Livret Technique d'Immeuble pour les gestionnaires d'immeubles afin d'assurer un suivi adéquat de l'entretien et des travaux ;
- fournir des conseils et des analyses des options visant à améliorer le confort, la commodité et la performance du bâtiment, c'est-à-dire la rénovation et la réhabilitation et leur coordination, l'intégration des éléments techniques et des installations nécessaires, etc. ;
- fournir des conseils et des analyses de tous les projets, travaux, descriptions, évaluations, devis ;
- fournir des conseils et des analyses de la documentation sur le projet, assurer la communication, rechercher et négocier avec les sous-traitants afin d'obtenir des devis pour les travaux de construction ;
- conduire, en coordination avec le chargé d'administration du site, des discussions avec l'Acheteur et les soumissionnaires ;
- gérer les travaux pour le compte de l'Acheteur en coordination avec le chargé d'administration du site : gérer le chantier jusqu'à la réception finale avec garanties légales.

La rémunération du Contractant est forfaitaire et comprend toutes les dépenses et tous les frais liés à l'exécution de la commande.

3. Délai d'exécution de la commande :

Le Contractant exécutera le service à partir de la date de conclusion du contrat jusqu'au 31/12/2025.

4. Conditions de participation à la procédure applicable aux Contractants qui demandent un marché public :

La procédure est destinée aux Contractants ayant les qualifications et l'expérience suivantes :

- architecte titulaire d'un diplôme français d'études supérieures en architecture ;
- architecte membre actif de l'Ordre des architectes en France ;
- architecte assuré, habilité à exercer des fonctions techniques et architecturales indépendantes en France ;
- architecte indépendant, exerçant son activité professionnelle dans le cadre du statut d'auto-entrepreneur ;
- au moins cinq ans d'expérience dans l'exercice d'une fonction technique en tant que conseil visée au point 2 de l'Invitation, sur un site situé dans le centre historique de Paris.

La procédure est destinée aux Contractants qui ne font pas l'objet de l'exclusion prévue à l'art. 7 parag. 1 de la loi du 13 avril 2022 relative aux solutions particulières dans le domaine de la lutte contre l'agression contre l'Ukraine et de la protection de la sécurité nationale et prévue à l'article 5k du règlement (UE) n° 833/2014 du Conseil du 31 juillet 2014 concernant des mesures restrictives liées aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine.

*L'Acheteur se réserve le droit de vérifier la déclaration soumise dans le formulaire d'offre, constituant pièce jointe n° 1 à l'Invitation. Une vérification négative de la déclaration entraînera l'exclusion du Contractant de la procédure.

5. Critère d'évaluation des offres :

Le prix le plus bas parmi toutes les offres non rejetées.

Le prix de l'offre doit inclure toutes les dépenses et tous les frais liés à l'exécution de la commande.

6. Méthode de préparation et de soumission de l'offre

Un formulaire d'offre dûment rempli et signé par un représentant autorisé du Contractant constitue l'offre.

L'offre signée doit être envoyée sous forme électronique (par exemple fichier PDF) à l'adresse : administration@paris.pan.pl

L'offre doit comprendre :

- 1) un formulaire d'offre dûment rempli – pièce jointe n° 1 à l'Invitation.

7. Délai de réception des offres:

L'offre doit être soumise au plus tard le 30/05/2025 à l'adresse e-mail indiquée au point 6 de l'Invitation.

Afin de préparer l'offre, le Contractant peut effectuer une inspection locale pour visiter le lieu d'exécution de la commande indiqué au point 2 de l'Invitation du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00 après avoir pris rendez-vous par mail.

- 8. Informations sur le mode de communication entre l'Acheteur et les Contractants :**
Les questions du Contractant relatives à la commande peuvent être adressées au plus tard 3 jours ouvrables avant la date limite de soumission des offres à l'adresse administration@paris.pan.pl

9. Autres dispositions importantes concernant la procédure :

- 1) L'Acheteur se réserve le droit d'effectuer uniquement l'estimation de la valeur du marché en s'appuyant sur l'étude du marché effectuée sur la base des offres soumises pour cette Invitation sans sélectionner une offre et sans attribuer un contrat dans le cadre de la présente Invitation.
- 2) L'Acheteur se réserve le droit de demander au Contractant d'envoyer des documents/déclarations et d'expliquer le contenu de l'offre soumise.
- 3) L'Acheteur rejettera l'offre d'un Contractant qui fait l'objet d'une exclusion de la procédure.
- 4) L'Acheteur se réserve le droit de vérifier la déclaration présentée dans le formulaire d'offre.
- 5) L'Acheteur se réserve le droit de négocier le prix des offres soumises.
- 6) Le contrat sera attribué sur la base du modèle de contrat – pièce jointe n° 3 à l'Invitation.
- 7) Avant l'attribution du marché, le Contractant dont l'offre est retenue conformément au point 5 de l'Invitation, est tenu de signer la déclaration de la pièce jointe n° 2 à l'Invitation.
- 8) Veuillez noter que les dispositions de la loi sur les marchés publics du 11 septembre 2019 ne s'appliquent pas dans cette procédure (i.e. Journal officiel 2024 pos. 1320).

10. Clause d'information:

Conformément à l'article 13, paragraphes 1 et 2, du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (Règlement général sur la protection des données), nous informons que :

- 1) L'administrateur des données personnelles du Contractant est l'Académie Polonaise des Sciences, Pl. Defilad 1, 00-901 Varsovie. Les données personnelles du Contractant ont été fournies volontairement à des fins liées à la conclusion et à l'exécution du contrat et ne seront mises à la disposition que des entités autorisées par la loi. Le Contractant a le droit d'accéder à ses données et de les corriger.
- 2) Le délégué à la protection des données peut être contacté à l'adresse mail : iod@pan.pl.
- 3) Les données personnelles du Contractant seront traitées, car c'est nécessaire à la conclusion et à l'exécution du contrat et s'effectue sur la base du présent contrat (article 6, paragraphe 1, point b), du RGPD.
- 4) Les données personnelles du Contractant ne seront pas transférées à un pays tiers/ une organisation internationale.
- 5) Les données personnelles du Contractant seront traitées et stockées jusqu'à ce que l'obligation légale résultant de la loi cesse d'exister.
- 6) Le Contractant a le droit d'accéder à ses données et de les rectifier, supprimer (si la loi le permet), limiter leur traitement ainsi que le droit de transférer des données et le droit d'opposition.

- 7) Le Contractant a le droit de déposer une plainte auprès du Président du Bureau de la protection des données personnelles lorsqu'il estime que le traitement de ses données personnelles viole les dispositions du Règlement général sur la protection des données personnelles du 27 avril 2016.
- 8) Les données personnelles du Contractant ne seront pas traitées de manière automatisée, y compris sous forme de profilage.

Pièces jointes à l'Invitation :

1. Pièce jointe n° 1 – Formulaire d'offre.
2. Pièce jointe n° 2 – Déclaration du Contractant.
3. Pièce jointe n° 3 – Modèle de contrat.